

CLASSIFICATION DE NICE - 10^e édition, version 2012

Classe 13

Armes à feu; munitions et projectiles; explosifs; feux d'artifice.

Note explicative

La classe 13 comprend essentiellement les armes à feu et les produits pyrotechniques.

Cette classe ne comprend pas notamment :

- les allumettes.

N° de base	Indication
130059	pistolets à air [armes]
130062	cordeaux d' allumage pour explosifs
130029	cornes d' amorce
130066	amorces fulminantes autres que les jouets / capsules d' allumage / capsules fulminantes autres que les jouets
130007	armes automotrices
130009	armes à feu
130010	écouvillons pour nettoyer les armes à feu
130011	mires d' armes à feu
130031	culasses d' armes à feu
130042	munitions pour armes à feu
130056	tourillons d' armes lourdes
130070	silencieux pour armes
130077	armes de poing [armes à feu]
130013	feux d' artifice
130014	pièces d' artillerie
130015	engins balistiques
130075	bandes-chargeurs pour armes automatiques
130063	bandoulières pour armes
130017	feux de bengale
130018	bouchons détonants
130064	signaux de brume explosifs / signaux de brouillard explosifs
130050	poudre à canon
130002	affûts de canons

CLASSIFICATION DE NICE - 10^e édition, version 2012

130020	canons
130065	dispositifs de visée pour canons autres que les lunettes de visée
130022	carabines
130019	douilles de cartouches
130023	cartouches
130016	appareils à remplir les cartouchières
130025	cartouchières
130074	ceintures spéciales pour munitions
130024	appareils à charger les cartouches
130071	chars de combat
130026	armes à feu de chasse
130030	coton-poudre / fulmi- coton / fulmicoton
130006	détonateurs
130032	dynamite
130060	étoupilles / mèches d' allumage pour explosifs
130034	explosifs / produits fulminants
130003	cartouches explosives
130051	poudres explosives
130061	amorces explosives
130068	fusées [projectiles] / roquettes [projectiles]
130021	canons de fusils
130028	chiens de fusils
130033	étuis pour fusils
130036	fusils [armes]
130037	fûts de fusils / bois de fusils
130040	sous-gardes de fusils
130008	armes de protection à base de gaz lacrymogène
130078	grenades à main
130041	grenaille [plomb de chasse]
130069	fusils lance-harpons [armes]
130044	mèches de mines

CLASSIFICATION DE NICE - 10^e édition, version 2012

130045	mines [explosifs]
130046	mitrailleuses
130047	mortiers [armes à feu]
130027	munitions
130005	explosifs au nitrate d'ammonium
130001	acétyl- nitrocellulose
130048	obus
130072	pétards
130049	pistolets [armes]
130038	miroirs de pointage pour fusils
130052	projectiles [armes]
130053	matières pyrophoriques
130054	produits pyrotechniques
130055	revolvers
130043	lance- roquettes
130035	fusées de signalisation
130073	sprays de défense personnelle
130057	tréteaux [supports] pour le tir
130076	torpilles
130058	dispositifs de visée pour armes à feu autres que les lunettes de visée